



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures annoncées par le Président de la République

Question au Gouvernement n° 4230

Texte de la question

MESURES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Olivier Becht.

M. Olivier Becht. Monsieur le Premier ministre, je tiens, au nom du groupe Agir ensemble, à saluer le discours de fermeté et de clarté que le Président de la République a tenu hier soir devant les Françaises et les Français. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Agir ensemble et LaREM.)*

M. Alexis Corbière. Il y en a qui veulent entrer au Gouvernement...

M. Olivier Becht. Alors que notre pays s'apprête hélas à affronter une quatrième vague de covid-19, il faut prendre des mesures courageuses si nous voulons éviter de nouveaux confinements et couvre-feux généralisés.

Il faut encore accélérer la vaccination, notamment de celles et ceux qui ont pour vocation première de nous protéger. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Il faut étendre le pass sanitaire, non pas pour enquiquiner les Françaises et les Français, mais pour les protéger.

M. Éric Coquerel. Girouette !

M. Olivier Becht. Le pass sanitaire, ce n'est pas seulement le vaccin : ce sont aussi les tests, car il faut encore mieux isoler les personnes qui peuvent être contagieuses, notamment celles qui rentrent de pays où le virus circule beaucoup.

Il faudra une loi pour transcrire ces mesures. Nous attendons aujourd'hui des clarifications quant au calendrier et, surtout, pour savoir comment les Françaises et les Français pourront organiser leurs vacances.

Pour ce qui concerne, enfin, le volet politique, je veux également saluer la volonté du Président de la République de continuer la réforme des retraites, mais de se donner le temps d'une nouvelle concertation pour qu'elle puisse être votée après la crise sanitaire. Je tiens également à saluer le pacte intergénérationnel, qui prévoit d'une part un revenu garanti pour les jeunes et, de l'autre, une réforme de l'autonomie. Pouvez-vous nous donner des précisions sur le calendrier de mise en œuvre de ces mesures attendues par les Françaises et les Français ? La majorité est derrière vous ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Agir ensemble, LaREM et UDI-I.)*

M. Alexis Corbière. Quelle question insolente !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le président Becht, je vous remercie vivement de vos appréciations, qui me semblent bien exposer les enjeux qui sont devant nous, ainsi que la gravité de la situation que nous connaissons et les moyens que nous nous donnons collectivement pour y faire face.

Notre premier impératif est simple : vacciner, vacciner et encore vacciner ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Agir ens et UDI-I.*) Bien entendu, mesdames et messieurs les députés, l'incitation à la vaccination reste le cœur de notre politique.

M. Jean-Paul Lecoq. L'incitation ? Non : la contrainte.

M. Jean Castex, Premier ministre . Et elle porte ses fruits puisque dans la seule soirée d'hier, à la suite de l'intervention du Président de la République, 926 000 de nos concitoyens ont pris volontairement rendez-vous sur Doctolib pour se faire vacciner (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem, Agir ens et UDI-I.*), soit cinq fois plus que lundi dernier et deux fois plus que lors du dernier record – qui, de mémoire, remontait au 11 mai 2021. Nous devrions toutes et tous nous en réjouir.

M. Gaël Le Bohec. Bien sûr !

M. Rémi Delatte. Ça paraît bizarre, tout ça !

M. Jean Castex, Premier ministre . Il faut agir vite, comme vous l'avez dit, monsieur le président Becht, notamment pour ce qui concerne le pass sanitaire qui, je le dis clairement, est une incitation forte à se faire vacciner – nous sommes cohérents. Nous agissons par décret lorsque l'habilitation législative que vous nous aurez donnée nous le permet : dès le 23 juillet, pour tous les secteurs déjà couverts par le pass sanitaire, nous abaisserons le seuil de fréquentation de 1 000 à 50 et, d'ici là, nous discutons évidemment avec les secteurs professionnels concernés, pour étendre le périmètre du pass vaccinal.

M. Loïc Prud'homme. Vous improvisez !

M. Jean Castex, Premier ministre . Bien sûr, là aussi, nous allons discuter avec les professionnels pour donner dès cette semaine toutes les précisions aux Françaises et aux Français.

Pour cela, il nous faut une loi, et il est heureux que le législateur, représentant de la souveraineté nationale, se saisisse de ces questions.

M. Jean-Paul Lecoq. Pour obéir ?

M. Jean Castex, Premier ministre . Vous aurez donc, en toute transparence et en toute responsabilité, l'occasion de dire ce que vous voulez, ce que vous pensez de la vaccination, de la vaccination obligatoire, du pass sanitaire et de tous les sujets qui concourent à l'efficacité et à l'acceptabilité d'une politique vaccinale dans un pays comme le nôtre.

M. Loïc Prud'homme. Ce n'est pas ce que le Président de la République a dit hier soir !

M. Alexis Corbière. On se demande bien à quoi peut servir sa déclaration...

M. Jean Castex, Premier ministre . Le Président de la République a pris ses responsabilités en convoquant le Parlement en session extraordinaire, et nous espérons bien que, dans les derniers jours de juillet, si l'Assemblée et le Sénat en décident ainsi, cette nouvelle loi sera votée pour que nous puissions le mettre en vigueur et donner toutes les précisions nécessaires à nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, Agir ens et UDI-I.*)

M. Loïc Prud'homme. C'est bien, d'anticiper !

Données clés

Auteur : [M. Olivier Becht](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4230

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)